

➔ Médiation et Règlement des conflits

PRÉSENTATION

Renforcer ses connaissances et ses compétences dans la pratique de toutes les formes de médiations conventionnelles et judiciaires ainsi que sa capacité à gérer les conflits à l'amiable.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Maîtriser les mécanismes de la communication personnelle et l'impact de sa communication sur les relations humaines,
- Situer la place et le rôle de la médiation par rapport aux autres modes de règlement de conflits,
- S'approprier la conduite du processus de médiation et faire sien les outils de communication du médiateur,
- Intégrer la spécificité de la posture du tiers en médiation,
- Administrer une médiation judiciaire et une médiation conventionnelle,
- Connaître la place du droit, de l'éthique et de l'équité dans la médiation,
- Développer la médiation dans son environnement personnel et professionnel.

TÉMOIGNAGE

« Huissier de justice, je suis au quotidien confronté à la difficulté de l'exécution des décisions de justice. Cette formation m'a donc semblé une évidence pour proposer une alternative à la résolution du conflit, suivant un processus qui puise sa force dans l'accord volontaire des parties.

Au cours de cette année d'apprentissage à l'écoute et à la communication inter-personnelle notamment, j'ai pu, par une pratique intensive et des apports théoriques choisis, appréhender ce mode de règlement amiable des conflits et surtout m'approprier la posture spécifique du médiateur, tiers neutre.

J'aborde désormais différemment ma propre pratique professionnelle et recommande cette formation enrichissante, menée par l'Université de La Rochelle et la Maison de la Communication. »

Jacques NIVET - Huissier de justice

CONDITIONS D'ADMISSION

- Dossier de candidature à télécharger sur : <http://www.univ-larochelle.fr/Diplomes-d-Universite>
- Un entretien physique ou téléphonique peut être proposé avec le responsable de formation
- Sélection des dossiers par une commission pédagogique

ORGANISATION

Les enseignements sont répartis sur 2 jours par mois en moyenne pour permettre aux participants de mener conjointement activité professionnelle et formation.



PUBLIC

Le Diplôme d'Université «Médiation et règlement des conflits» est réservé aux candidats relevant de la formation continue issus de tous les horizons culturels, du secteur public ou du secteur privé, et conseillé à celles et ceux qui ont un projet personnel ou professionnel de médiation :

Avocats, magistrats, notaires, experts-comptables, géomètres-experts, huissiers de justice, experts judiciaires, chefs d'entreprise et managers, professionnels du monde de la santé et des secteurs médico-sociaux et éducatifs.

Effectif : 18 personnes maximum.



PRÉ REQUIS

- Diplômés BAC+3 disposant d'une expérience professionnelle de 5 années dans la gestion des conflits, le management d'équipe ou la négociation, ou bien
 - 10 années d'expérience professionnelle dans les mêmes domaines, sans condition de diplôme.
- Chaque candidat doit pouvoir justifier d'un projet personnel ou professionnel en lien avec la médiation et le règlement amiable des conflits.



DATES, DURÉE ET TARIFS

- Février à décembre 2018.
- 150 heures réparties sur 2 jours par mois en moyenne ainsi que 60 heures d'auto-formation et de rédaction de mémoire.
- Tarif : 3 950 € net de taxes



LIEU DE FORMATION

Faculté de Droit, Science Politique et Gestion de l'Université de La Rochelle



CONTENU et OBJECTIFS



Journée introductive : Témoignages de professionnels et de praticiens de la médiation (3 h)

Module 1 : « Comprendre et analyser » (49 h)

1 - Les fondamentaux de la communication (28 h)

- Les canaux de la communication : émetteurs-récepteurs ; les filtres ; les perceptions ; les notions de distorsion de la communication
- Les critères de réussite de la communication grâce à l'écoute centrée sur la personne de Carl ROGERS : reformulation, questionnement, écoute active, écoute passive
- Les apports des écoles de Palo Alto, Gordon et Rogers

2 - La dynamique du conflit (14 h)

- Définition du conflit
- Mes attitudes et mes émotions dans le conflit
- Le danger des jeux psychologiques
- Le deuil du conflit

3 - Phénoménologie de la médiation (7 h)

- Phénoménologie de la médiation
- Introduction au processus de médiation

Module 2 : « Apprendre et pratiquer » (63 h)

1 - Le droit des modes amiables de résolution des différends (7 h)

- Les modes traditionnels de règlement des conflits
- Les Modes Alternatifs de Règlements des Différends (MARD)

2 - Le processus pratique de la médiation (35 h)

- Pratiquer les 5 étapes de la médiation dans leur unicité, leur contenu et leur déroulement
- Comprendre l'importance de la maîtrise du passage de l'une à l'autre des étapes
- Savoir utiliser les apartés ou caucus à bon escient
- Travailler la reconnaissance réciproque
- Imaginer les situations de blocage pour réussir à les dépasser

- Accompagner et optimiser la négociation entre les parties : la phase délicate de l'accord en médiation
- Savoir organiser la stratégie d'une médiation
- Apprendre à terminer une médiation
- Connaître le rôle et la place des avocats et des magistrats en médiation
- Savoir reconnaître la place du droit dans la médiation
- Gérer la dimension administrative d'une médiation conventionnelle et d'une médiation judiciaire

3 - Éthique, équité et déontologie en médiation (7 h)

- S'approprier la posture de tiers
- Adopter une éthique de médiateur et percevoir les attitudes «morales» du médiateur
- Connaître les principaux Codes de déontologie des médiateurs.

4 - La gestion du stress du médiateur en situation de conflit (14 h)

- S'initier à la pratique de la « MINDFULNESS » afin d'améliorer la qualité de la présence et de l'écoute du médiateur

Module 3 : « Se perfectionner et maîtriser » (35 h)

1 - Pratique intensive de la médiation (21 h)

- Pratiquer la médiation de l'avant-médiation à l'étape 1 à 5.
- Être observé et évalué par des médiateurs professionnels pour déterminer les points forts, les points de vigilance et les éventuelles lacunes à combler grâce à une évaluation individuelle, en situation de conflit, par des formateurs et médiateurs issus de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM).

2 - La Communication Non Violente (14 h)

Module 4 : « Mémoire et soutenance : 60 heures d'auto-formation et de rédaction de mémoire

Formation en partenariat avec
**La Maison
de La Communication**
(La Rochelle)



INTERVENANT·E·S

Universitaires :

- **Caroline ASFAR-CAZENAVE**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de La Rochelle, Directrice du DU Médiation et règlement des conflits
- **Jacques FAGET**, Chercheur au CNRS, Enseignant à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et à l'Université de Bordeaux IV
- **Julien VIAU**, Maître de conférences en sciences de gestion à l'Université de La Rochelle.

Professionnels de la médiation :

- **Myriam BACQUÉ**, Médiatrice, formatrice en médiation, Consultante auprès des Nations Unies, Associée de la Maison de la Communication
- **Langis GALLANT**, Médiateur, formateur certifié aux méthodes de communication GORDON, Associé de la Maison de la Communication
- **Nathalie PIGNON**, Magistrat, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Niort
- **Jean-Edouard ROBIOU du PONT**, Avocat, médiateur en matière civile et commerciale et formateur en médiation au CNAM
- **Marc SINGER**, Coach et formateur certifié en Mindfulness de l'Université du Massachusetts, Associé de la Maison de la Communication



CONTACTS

INGÉNIERIE - ADMINISTRATIF - FINANCIER

Service Formation continue
2 passage Jacqueline de Romilly - 17000 La Rochelle
Face à la Maison de l'Étudiant - Parvis de la BU
Tél. : +33 (0)5 16 49 65 18
✉ formationcontinue@univ-lr.fr

Nous écrire :

Université de La Rochelle - Pôle Formation continue
23, Avenue Albert Einstein - BP 33060 - 17031 LA ROCHELLE

www.univ-larochelle.fr/formation-professionnelle-continue

PÉDAGOGIQUE

Faculté de Droit
45 rue Vaux de Foletier - 17000 La Rochelle
Tél. : +33 (0)5 46 45 85 28
✉ du_mediation@univ-lr.fr

